

CHARTRE DES GREETERS 40, AMBASSADEURS DES LANDES

Landes Attractivité souhaite promouvoir le tourisme participatif sur son territoire. Pour ce faire, il souhaite faire davantage participer des Landais à l'accueil des visiteurs en favorisant la rencontre, l'échange et le partage. Le visiteur apprendra à connaître les Landes autrement, à s'imprégner de son atmosphère et de ses habitudes, rencontrer la population et comprendre son histoire. Landes Attractivité organisera des rencontres annuelles entre **Greeters** et les informera sur l'évolution du réseau.

Article 1 QUI SONT LES GREETERS ?

Les Greeters, habitants des Landes (40), amoureux et passionnés de leur territoire et leurs traditions, ouverts sur les autres cultures, de tous âges et de tous horizons, se proposent volontairement, pendant leur temps libre, d'accompagner des visiteurs, dans des lieux qui leur tiennent à cœur ou de partager un savoir-faire qui les passionne. Il faut avoir plus de 18 ans. Parler une langue étrangère est un plus pour accueillir des étrangers.

Le Greeter n'est pas un guide, il fait découvrir son territoire, sa passion, ses bons plans en fonction de la demande des visiteurs, mais cette découverte doit se faire hors des sentiers battus. Le Greeter se propose surtout de faire des balades commentées autour de l'histoire, la nature, la gastronomie, les traditions, les bons plans etc. Les balades n'ont rien en commun avec des visites guidées professionnelles axées sur l'expérience patrimoniale et ne doivent en aucun cas gêner les visites guidées existantes (avec guide conférencier) sur le territoire. Ces rencontres peuvent se faire sous plusieurs formes : rdv individuel, visite, balade... mais toujours **à titre gratuit**.

Les Greeters dans le monde entier s'engagent à respecter les 6 valeurs partagées :

1. Les Greeters sont bénévoles, ils sont un visage ami pour le(s) visiteur(s).
2. Les Greeters accueillent des individuels et des groupes jusqu'à 6 personnes.
3. La rencontre avec un Greeter est entièrement gratuite.
4. Les Greeters accueillent toute personne sans aucune discrimination.
5. Les réseaux de Greeters s'inscrivent dans une démarche de tourisme durable en respectant l'environnement et l'homme. Ils participent à l'enrichissement culturel et économique des communautés locales et contribuent à l'image positive de la destination.
6. Les réseaux de Greeters favorisent l'enrichissement mutuel et les échanges culturels entre individus pour un monde meilleur.

La marque « France Greeters », est la propriété de la Fédération « France Greeters », qui suit cette chartre avec ces valeurs fondamentales mises en place par le « Global Greeter Network ».

Article 2 QUI SONT LES VISITEURS ?

Les visiteurs peuvent être des individus, des familles, un groupe d'amis (nombre limité, en cas de groupe et au moins une personne majeure), des couples, des néo résidents...

Article 3 COMMENT LANDES ATTRACTIVITE MET EN CONTACT UN GREETER ET UN VISITEUR ?

Pour bénéficier d'une rencontre avec un Greeter, le(s) visiteur(s) peut remplir un formulaire d'inscription via le système de réservation en ligne nationale soit sur le site internet de Landes Attractivité www.tourismelandes.com, en remplissant bien tous les champs : goûts, centres d'intérêt, son secteur (Office de Tourisme) du département et la période de sa disponibilité. L'Office de Tourisme recevra directement la demande et met en contact le visiteur avec le Greeter.

Le Greeter et le visiteur sont à même de communiquer directement entre eux pour préparer au mieux leur Rendez-Vous.

Article 4 RENCONTRE NON COMMERCIALE

La rencontre entre le visiteur et le Greeter est entièrement gratuite pour le visiteur. Il ne doit en aucun cas accepter de pourboire ou rétribution. Durant la visite, si des dépenses sont engagées (consommation d'un café, tickets de transport...), le visiteur n'a aucune obligation de payer pour le Greeter et vice versa. Chaque rencontre est unique, elle est « taillée sur mesure » en fonction du Greeter, des souhaits du visiteur, des critères de météo, de période, de lieu... en tout état de cause, c'est le Greeter qui détermine après avoir pris connaissance des souhaits du visiteur, le type de rencontre : rdv, balade, visite... Le Greeter peut accueillir le(s) visiteur(s) seul ou avec une personne de son choix en fonction des visiteurs accueillis. La rencontre peut durer 2 à 3 heures mais elle peut durer plus longtemps dans la mesure où le Greeter et les visiteurs sont d'accord. Le Greeter ne peut utiliser son véhicule personnel pour transporter des visiteurs.

Le ou les visiteurs sont avertis des règles du jeu et s'engagent à les respecter. Si ce n'est pas le cas (retard important, manque de respect, désintérêt pour la balade, etc), alors le Greeter est dégagé de son engagement d'accueil. Les Greeters agissant bénévolement et se dévouant à leur passion sur leur temps libre, les visiteurs doivent par courtoisie, signaler dès que possible toute annulation de visite, en contactant le Greeter ou son organisation.

Article 5 Responsabilité

Le visiteur reconnaît avoir pris connaissance de la gratuité de la rencontre et ne peut engager ni la responsabilité de Landes Attractivité, ni de l'Office de tourisme ni celle du bénévole pour toute défaillance ou litige. Le rôle de Landes Attractivité et de l'Office de Tourisme consiste uniquement en la mise en relation des visiteurs avec des Greeters, en fonction des souhaits et des attentes de chacune des parties. Ceci implique que la rencontre entre le visiteur et le Greeter s'inscrit ainsi dans le domaine de la vie privée couvert par les responsabilités civiles de chacune des parties.

A, le ... /.../....

Signature

Landes Attractivité

Signature OT

(nom de la commune)

Signature Greeter

(Nom + prénom)